

# Au Portugal aussi, l'immigration rime-t-elle avec insécurité ?

écrit par Christine Tasin | 6 mars 2024



Alors que les Portugais se préparent à [voter dimanche](#) aux législatives d'où sortira leur nouveau premier Ministre, l'actuel, convaincu de corruption ayant dû démissionner,

celui qui était aux manettes de 2011 à 2015 a jeté un pavé dans la mare qui fait hurler... la gauche, liant immigration et délinquance.

Certes, on sait que de nombreux retraités français ont choisi le soleil de Lisbonne ou de Porto pour abriter leurs dernières décennies, dans un pays agréable, ensoleillé, où la vie est bon marché et où l'immigration est (dois-je dire « était » ? ) minimale. Il n'y a qu'en France que l'on offre plus aux étrangers illégaux qu'aux gens du cru, ce qui permettait jusqu'à présent à nos voisins de vivre à l'abri de nos tempêtes, des agressions et autres faits de délinquance commis par des étrangers (Macron en personne, il y a 2 ou 3 ans reconnaissant que, à Paris, la moitié des faits de délinquance étaient le fait d'étrangers).

Or, la petite phrase que vient de prononcer Pedro Passos Coelho infirme ces croyances : *"Nous devons être un pays ouvert à l'immigration, mais, attention, nous devons aussi avoir un pays sûr."* Certes, ce n'est pas la première fois qu'il accuse les socialistes au pouvoir jusqu'à dimanche d'avoir une politique d'immigration qui *"met en danger la sécurité des Portugais"* mais, à quelques jours des élections, ça fait trembler la gauche qui, comme partout en Europe, prospère grâce aux descendants d'immigrés et aux nouveaux arrivants naturalisés.

**Et, naturellement, comme partout en Europe, la presse subventionnée, aux ordres, européiste et collabo de se récrier, de démentir.**

[Courrier International](#) :

*« En liant l'insécurité à l'immigration, l'ex-Premier ministre Pedro Passos Coelho a agité la campagne des législatives, prévues dimanche 10 mars. La presse, pour sa part, s'est reportée aux chiffres. Verdict ? Les délits, la criminalité violente et grave, ainsi que le nombre de*

*détenus étrangers sont en baisse depuis plusieurs années. »*  
(Si je voulais ironiser je pourrais expliquer ce fait, si tant est qu'il soit vrai, par le fait que les délinquants immigrés préfèrent la France où il fait bon vivre et où on a peu de chance de se retrouver en prison quand on est un délinquant immigré) .

Or, en 2013, le même Pedro Passos Coelho était bien plus nuancé sur l'immigration, il critiquait la Suisse parce qu'elle limitait le nombre de permis de séjour : *l'Europe a besoin d'immigrés et de main d'oeuvre car elle doit contrecarrer le phénomène de baisse de la natalité.*

**Alors, manoeuvre électorale ou bien chiffon rouge à propos d'une menace bien réelle ? Regardons les rapports officiels de l'OCDE**

En 2021, le Portugal a accueilli 94 000 nouveaux immigrés à long terme ou permanents (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit 11 de plus qu'en 2020. Ce chiffre comprend 28.3 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 41.2 % de migrants de travail, 24.7 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 0.3 % de migrants humanitaires. Environ 11 000 permis ont été délivrés à des étudiants de troisième cycle de pays tiers. En outre, 58 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2021, soit une augmentation de 99 % par rapport à 2020. Ces travailleurs détachés ont généralement des contrats de courte durée.

Le Brésil, l'Inde et la Belgique étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2021. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Allemagne a enregistré la plus forte augmentation (+1 400) et le Brésil la plus forte diminution (-2 800) des flux vers le Portugal par rapport à l'année précédente.

En 2022, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 47 %, pour atteindre environ 2000. La majorité des demandeurs

étaient originaires d'Afghanistan (300), d'Inde (200) et d'Ukraine (200, à l'exclusion des bénéficiaires d'une protection temporaire). La plus forte augmentation depuis 2021 concerne les ressortissants ukrainiens (+200) et la plus forte diminution les ressortissants afghans (-300). Sur les 870 décisions prises en 2022, 78 % étaient positives.

L'émigration des citoyens portugais vers les pays de l'OCDE a augmenté de 21 % en 2021, pour atteindre 47 000 personnes. Environ 16 % de ce groupe a émigré vers la France, 16 % vers la Suisse et 14 % vers l'Espagne.

Début avril, le gouvernement portugais a approuvé la création de l'Agence pour l'intégration, les migrations et l'asile (AIMA) et a publié par la suite le décret-loi n°41/2023 du 2 juin portant création de l'Agence et de ses compétences. L'Agence remplacera le Haut-Commissariat pour les migrations (ACM) par la mise en œuvre de politiques publiques sur les migrations et l'asile, et le Service de l'immigration et des frontières (SEF), dont les fonctions policières seront dispersées au sein d'autres forces et services de sécurité.

À l'été 2022, une loi portant modification de la loi portugaise sur l'immigration, connue sous le nom de la loi sur les étrangers (Loi n° 23/2007, 4 juillet), a été publiée. Cette nouvelle loi prévoit la création d'un visa pour la recherche d'emploi et d'un visa pour les nomades numériques. Le nouveau visa pour la recherche d'emploi permet aux étrangers de résider au Portugal pendant une durée de six mois pour chercher un emploi. Si le détenteur de ce visa réussit à trouver un emploi, il peut demander à transformer son visa en une autorisation de travail régulier sans avoir à quitter le pays. Dans le cas contraire, il n'a pas le droit de redemander un autre visa pour la recherche d'emploi pendant une année. Le nouveau visa pour les nomades numériques permet aux salariés et aux travailleurs indépendants étrangers de résider au Portugal pour une durée maximale d'un an. Pour obtenir ce visa, il faut notamment disposer d'un revenu mensuel moyen

équivalent à au moins quatre fois le salaire minimum national au cours des trois derniers mois.

Une autre modification importante consiste en la simplification du processus de délivrance des visas pour les ressortissants de la Communauté des pays de langue portugaise dans le cadre d'un accord de mobilité conclu entre le Portugal et ces pays. Selon les nouvelles dispositions, les postes consulaires peuvent accorder des visas après avoir vérifié via le système d'information Schengen l'absence de séjours prolongés sans autorisation. Ils n'ont plus besoin d'obtenir l'approbation préalable du SEF.

Enfin, cette nouvelle loi simplifie certaines procédures. Les étudiants en mobilité internationale obtiennent automatiquement le droit de travailler. La notification automatique de toute demande de visa acceptée aux services de l'emploi, à la sécurité sociale, à l'administration fiscale et au ministère de la Santé permet d'accélérer l'émission des numéros de sécurité sociale, d'identification fiscale et d'inscription au service national de santé.

En janvier 2022, le Portugal a signé un accord bilatéral de recrutement avec le Maroc. Les employeurs situés au Portugal seront tenus de soumettre leurs demandes d'embauche auprès de l'Institut portugais pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP). L'IEFP assurera ensuite la coordination avec l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) du Maroc, qui se chargera du recrutement de ressortissants marocains. Les participants à ce programme pourront changer d'employeur au bout de six mois ou si leur contrat de travail est résilié, et bénéficier du regroupement familial.

Le gouvernement portugais a automatiquement prolongé les titres de séjour déjà expirés ou devant expirer en 2023 jusqu'à la fin de l'année afin de résorber les retards de traitement des demandes.

Pour plus d'informations : [www.acm.gov.pt](http://www.acm.gov.pt) | [www.om.acm.gov.pt](http://www.om.acm.gov.pt)  
| [www.sef.pt](http://www.sef.pt)

Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Portugal



[StatLink https://stat.link/2zrkie](https://stat.link/2zrkie)

<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/d4d07fde-fr/index.html?itemId=/content/component/d4d07fde-fr>

On constate que, apparemment, le Portugal a bien moins la côte que la France pour les Africains qui, dès qu'ils sont en Espagne, filent chez nous, que le Portugal perd nombre de Portugais qui viennent aussi... chez nous et accueillent bien plus de Brésiliens que d'Afghans...

Bref, malgré les paroles de l'ancien Premier Ministre, on peut penser que, pour l'heure, l'immigration au Portugal est essentiellement une immigration de travail pour les actifs et de vie douce pour des retraités qui ont des moyens. Le Portugal a besoin d'immigrés ? Il embauche des Marocains chez eux, leur proposant des contrats de travail, ce qui lui permet de trier les immigrés. Ce que l'on ne fait pas en France, et si Macron prétend accueillir des migrants pour les métiers en tension, chacun a remarqué que les portes de la France sont déjà grandes ouvertes pour Africains et Afghans et qu'il ne s'agit que d'en accueillir toujours plus, qui seraient encore plus difficilement expulsables que les autres, avec leur permis de travail. Pourtant, me direz-vous, le Portugal, comme la France, fait partie de l'UE.

Ben oui, comme l'Espagne. Mais en France on a tellement légiféré pour la protection de l'autre, on a tellement donné que nos juges, la Cour de Justice et la CEDH estiment qu'il n'y a pas de raison de ne pas donner à tous ce qui est largement distribué. Tandis que, au Portugal, il n'y a rien ou presque de prévu pour les migrants... ça change beaucoup de choses.

D'ailleurs, on remarque dans le tableau de l'OCDE que les Portugais continuent à émigrer, et que leur destination première est la France...